

Le président Nkurunziza renforce son emprise sur le Burundi

@rib News, 22/05/2018 – Source AFPLes Burundais ont sans surprise largement approuvé par référendum une réforme de la Constitution qui pourrait permettre au président Pierre Nkurunziza de rester en poste jusqu'en 2034, selon les résultats provisoires annoncés lundi.

Le oui en faveur de cette révision constitutionnelle a obtenu 73,2 % des voix contre 19,3 % au non, a indiqué le président de la Commission électorale (Ceni), Pierre-Claver Ndayicariye. Ces résultats ont été marqués par l'avance de l'opposition, qui estime que le référendum s'est tenu dans un climat de peur et a été marqué par des fraudes. Ces chiffres n'incluent pas la diaspora, mais celle-ci ne représente que 0,27 % des votants. Les résultats définitifs doivent être validés dans un délai de neuf jours par la Cour constitutionnelle. Nkurunziza, tout puissant car M. Nkurunziza, 54 ans, semble continuer à jouir d'un certain crédit auprès des populations rurales, et parce que le régime a primé sans pitié depuis maintenant trois ans toutes les voix dissidentes. La nouvelle Constitution permet au chef de l'État, au pouvoir depuis 2005, de briguer deux mandats de sept ans à partir de 2020. Il n'a pas encore formellement annoncé qu'il se représenterait, mais cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Lors de sa réélection en juillet 2015, il avait promis que ce serait son dernier mandat. Mais en décembre 2016, il avait annoncé qu'il pourrait se représenter pour un quatrième mandat en 2020 « si le peuple le demandait ». Le nouveau texte donne les mains libres à M. Nkurunziza, qui concentrera désormais seul tous les leviers du pouvoir exécutif. Il acte aussi la mainmise totale de son parti, le CNDD-FDD, sur les institutions et la derive autocratique du pouvoir depuis 2015. Un vote dicté par la peur, dit l'opposition. Les États-Unis ont dénoncé le « climat de peur et d'intimidation » lors de ce référendum. Le scrutin a été marqué par une absence de transparence, la suspension de médias et des tentatives de pression sur les électeurs, a déploré le département d'État dans un communiqué, ajoutant que « l'absence d'observateurs saignalement la confiance dans les résultats annoncés ». Avec un taux de participation de 96,4 %, le pouvoir a aussi donné un vernis de légalité à cette consultation. Mais pour les opposants à la réforme, c'est surtout la peur qui a conduit les Burundais à voter et à approuver la réforme. L'ancien leader rebelle hutu Agathon Rwaso, chef de la coalition d'indépendants Amizero y'Abarundi (Espoir des Burundais), a annoncé dès samedi qu'il ne reconnaissait pas les résultats. Il entend présenter un recours devant la cour Constitutionnelle, qui n'a aucune chance d'aboutir, celle-ci étant depuis 2015 complètement soumise au pouvoir. Il estime que le processus électoral n'a été « ni libre, ni transparent, ni indépendant, encore moins démocratique », en raison des « intimidations et (du) harcèlement » dont a été victime la population de la part du CNDD-FDD. Selon son mouvement, des responsables des bureaux de vote membres du CNDD-FDD, ainsi que des Imbonerakure, la ligue de jeunesse de ce parti, ont forcé des électeurs à voter oui. « Le référendum au Burundi a eu lieu dans un climat d'abus généralisés, de peur et de pressions, qui clairement n'est pas favorable au libre choix », avait également estimé au lendemain du référendum Ida Sawyer, directrice pour l'Afrique centrale à Human Rights Watch (HRW). La campagne référendaire a été marquée par des abus, HRW ayant documenté « 15 me six viols en forme de punition contre des gens perçus comme hostiles au CNDD-FDD, huit enlèvements et de nombreuses autres violations ». Le régime a rejeté l'ensemble de ces accusations. Le responsable de la communication présidentielle, Willy Nyamitwe, a dénoncé « une campagne pour ternir l'image du Burundi ». Un vote qui scelle la fin du dialogue inter-ethnique. Depuis sa candidature à un troisième mandat en avril 2015, contestée par l'opposition, la société civile et une partie de son camp, M. Nkurunziza a mené une répression brutale, qui a fait au moins 1200 morts et plus de 400 000 réfugiés. Celui qui a été élevé par le CNDD-FDD au rang de « Imbonerakure » (Visionnaire) est accusé d'avoir instauré un régime de terreur, dont les bras armés sont le Service national renseignement (SNR) et les Imbonerakure, un groupe qualifié de milice par l'ONU. L'opposition s'est également indignée du temps mis par la Ceni pour publier les résultats. Elle y voit la preuve que certains chiffres ont été manipulés. Le oui l'emporte ainsi très largement dans des provinces pourtant entièrement acquises à l'opposition, comme Bujumbura rural (75,7%), fief de M. Rwaso. « Nous savons que la Ceni et le pouvoir ont mis à profit cette période pour tripoter les chiffres, les PV (procès-verbaux) et tous les documents », avait accusé dimanche un opposant. Pour ses critiques, ce référendum enterme les derniers espoirs d'un retour au dialogue et casse l'équilibre politico-ethnique garanti par l'accord de paix d'Arusha, signé en 2000. Cet accord avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile (plus de 300 000 morts entre 1993 et 2006), en instaurant un système de partage du pouvoir entre les deux principales ethnies, Hutu et Tutsi.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});